BULLETIN #4

Édition anniversaire - 2024

www.koyo-asso.fr

00. INTRODUCTION

Nous sommes heureux de vous présenter la quatrième édition du bulletin KŌYŌ. Cette année, nous vous proposons un numéro spécial, un numéro anniversaire.

Le projet KŌYŌ a vu le jour en 2019, il y a 5 ans. Il fallait bien marquer le coup.

Dans ce numéro anniversaire, nous retraçons le chemin parcouru et aussi nous parlons de nos prochaines étapes.

Merci à nos partenaires, amis et aux collectivités pour la confiance et l'implication dans l'aventure KŌYŌ aussi bien sur le projet d'Abbaretz, Loire-Atlantique que sur le projet de Châteauroux, Indre.

Nous vous proposons de garder cette nouvelle formule, un numéro annuel, pour les années à venir. Ce sera l'occasion de faire un flashback sur l'année écoulée.

N'hésitez pas à nous communiquer vos remarques, commentaires...

Bonne lecture

Ce bulletin est à destination de nos partenaires institutionnels, techniques, financiers, des collectivités et aussi de nos adhérents.

LE PROJET ASSOCIATIF

SOMMAIRE

01 / LE PROJET KŌYŌ

02 / L'INSPIRATION

03 / L'ASSOCIATION KŌYŌ

04 / NOS MISSIONS

05 / NOTRE GOUVERNANCE

06 / L'HABITAT INCLUSIF

07 / RETOUR SUR 2024

08 / NOS PARTENAIRES

09 / À SUIVRE EN 2025

01. LE PROJET KŌYŌ

NOTRE CAUSE EST DE ROMPRE L'ISOLEMENT ET LA SOLITUDE DES PERSONNES ÂGÉES PAR L'HABITAT

Notre ambition est de démontrer que le « vivre ensemble » aide à « vieillir vivant » en proposant un habitat où l'on peut garder son autonomie le plus longtemps possible.

La mission de KŌYŌ est de faire de l'habitat un lieu de solidarité, d'entraide, de bienveillance permettant à des personnes âgées de vivre au mieux cette nouvelle partie de vie.

02. L'INSPIRATION

Le concept de maison Abbeyfield est de répondre aux besoins et aux souhaits des seniors : indépendance, implication dans la vie sociale, sentiment de sécurité. En leur donnant la possibilité de vieillir ensemble, chacun chez soi, solidaires, dans le respect mutuel et la participation de toutes et tous.

Aujourd'hui, il existe 9 maisons en Belgique. La première s'est ouverte en 2004.

Le projet KŌYŌ est d'adapter et de développer le concept Abbeyfield en France.

Abbeyfield BELGIUM

03. L'ASSOCIATION KŌYŌ

L'association a 5 ans. Elle a été créée en novembre 2019.

L'association a pour objet de lutter contre la solitude, l'isolement et l'exclusion sociale des personnes âgées dans le cadre de leur habitat. Elle favorise l'accès aux liens sociaux et aux loisirs tout en maintenant les liens familiaux les plus étroits. Elle s'emploie à mettre en œuvre des valeurs de solidarité, d'entraide, de respect et de bienveillance.

Aujourd'hui, nous travaillons sur **deux projets d'habitats :** l'un à Abbaretz en Loire-Atlantique et l'autre à Châteauroux dans l'Indre.

04. NOS MISSIONS

L'association KŌYŌ :
- Promeut l'autonomie, l'indépendance et le rôle qu'une personne âgée peut jouer dans la société ;
- Sensibilise le grand public au sujet de l'habitat et du vieillissement ;
- Accompagne la personne âgée dans sa réflexion sur le choix de son habitat ;
- Fait coopérer l'ensemble des acteurs et parties prenantes (collectivités territoriales, financeurs, professionnels du bâtiment, bénévoles, habitants,…) pour permettre le développement d'habitat groupé et accompagné sur un territoire, une région…

05. NOTRE GOUVERNANCE

Le conseil d'administration de l'association KŌYŌ se compose de **9 membres** et d'un bureau de **3 personnes** au 31 janvier 2024.

Merci à vous, chers administrateurs,

pour votre implication dans le projet :

Andrée, Bernard, Catherine, Françoise, François, Ginette, Marie-Madeleine, Serge et Yann.

06. L'HABITAT INCLUSIF

Le projet KŌYŌ s'inscrit dans ce que l'on appelle un « habitat inclusif ».

L'article 129 (ex article 45 bis) de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) n°2018-1021 du 23 novembre est venu donner un cadre juridique aux formes alternatives d'habitat sous la dénomination « habitat inclusif ». L'habitat inclusif pour les personnes handicapées et les personnes âgées fait ainsi désormais l'objet d'un titre VIII nouveau au livre II du code de l'action sociale et des familles (CASF), codifié aux articles L.281- 1 à L.281-4.

07. RETOUR SUR 2024

Cet accompagnement nous a permis de :
- Renforcer les capacités de nos équipes en matière d'accompagnement et d'animation participative de groupe afin d'assurer le développement du pouvoir d'agir et de codécision des habitants ;
- Démarrer le projet permettant aux futurs habitants de se connaitre, comprendre la démarche et se projeter pour l'année à venir tout en favorisant leur interconnaissance avant l'aménagement ;
- Co construire le projet de vie sociale et partagée des résidents de la maison partagée.

Cofinancé par l'Union européenne — Réseau de l'habitat partagé et accompagné — Banque des Territoires

08. NOS PARTENAIRES

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous ont soutenus depuis le début et sans qui nous n'aurions pas pu réaliser toutes nos activités. Partenaires financiers, institutionnels ou juste associations amies.

CCAS de Châteauroux, CCAS de la communauté de communes de Nozay, CCAS d'Abbaretz, Châteauroux Métropole, les communes de Nozay, d'Abbaretz, le Réseau HAPA, le collectif habiter autrement, Malakoff Humanis, MSA, les associations Abbeyfield en Belgique, Hal'âge, HAPPI à Châteauroux, et La maison d'Isis à Montauban.

Et tous nos bénévoles sur ces deux territoires.

K

01. LE PROJET KŌYŌ

FONDATEUR, Bernard JOUANDIN

Vous êtes nombreux à connaître mon histoire. J'ai eu la chance de grandir avec mes grands-parents et même avec mes arrière-grands-mères. J'ai vu ma grand-mère prendre soin de mes arrière-grands-mères, ma mère de mon grand-père et cela, jusqu'à la fin. Je garde de cette expérience le souvenir et la conviction que le vivre ensemble aide à bien vieillir. Aujourd'hui ce type de vécu familial est rare mais pourquoi pas le réinventer ?
En **2018**, j'ai décidé de me lancer dans l'aventure et de répondre à cette question qui chemine dans la tête depuis longtemps : qui prendra soin de moi quand je serai plus vieux ?

02. L'INSPIRATION

LE « VIVRE ENSEMBLE » S'INVENTE PAS À PAS !

Quelles sont les conditions à réunir pour que cela soit possible et vivable ?
Et la vieillesse dans tout ça ?
Depuis plus de 13 ans, des personnes vivent ensemble, dans l'âge.

Le photographe Gilles FROGER a suivi et a interrogé les habitants de la maison Abbeyfield « Martin-pêcheur », un habitat groupé, autogéré, pour personnes de plus de 60 ans à Bruxelles.

Nous retraçons, dans un livret, l'histoire d'une maison Abbeyfield.

05. NOTRE GOUVERNANCE

Notre conseil d'administration presque au complet pour les cinq ans de l'association

06. L'HABITAT INCLUSIF

LE RÔLE DU « PORTEUR DE PROJET PARTAGÉ » (PERSONNE 3P)

KŌYŌ est considéré comme le « porteur de projet partagé ». Les missions du porteur de l'habitat inclusif sont définies à l'article D. 281-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Le porteur est en substance le maître d'œuvre du projet d'habitat inclusif, tant au niveau de sa conclusion (ingénierie du projet) que de son exécution.

Le porteur de l'habitat inclusif est chargé d'assurer le projet de vie sociale et partagée dans le respect du libre choix de la personne.

07. RETOUR SUR 2024

THÉÂTRE FORUM

Pour marquer nos cinq ans, nous avons organisé à Châteauroux, notre premier théâtre forum sur ce thème : MON CHOIX, MA VOIX.

En avançant en âge, les personnes âgées sont souvent confrontées à des décisions importantes concernant leur mode de vie, leurs soins et leur environnement. Pourtant, leur capacité à faire des choix libres et éclairés est parfois mise de côté, en raison de préjugés sur leur capacité à décider, ou sous la pression des circonstances.

07. RETOUR SUR 2024

« DÉBLOQUE TON HAPA »

Nous sommes lauréats de l'appel à projets « Débloque ton HAPA » du réseau HAPA, en partenariat avec la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts.

Il s'agit d'un accompagnement par le financement de missions d'accompagnement individuelles et spécifiques pour trouver des solutions en matière d'ingénierie de projet. En ce qui nous concerne, cet accompagnement nous permet de bénéficier de l'intervention d'une professionnelle, l'association Le Terrier, spécialisée dans l'ingénierie sociale.

07. RETOUR SUR 2024

Merci à Jany et à l'association Le Terrier pour l'aide à l'accompagnement de notre parcours des habitants à Abbaretz.

07. RETOUR SUR 2024

Le libre choix des personnes âgées est essentiel pour préserver leur dignité et respecter leur autonomie. Qu'il s'agisse du choix de leur lieu de vie, leurs soins, leur participation sociale, et leurs activités quotidiennes, ces décisions doivent avant tout leur appartenir.

Un événement en partenariat avec la compagnie théâtrale LES 2 LUCIOLES.

Merci à nos financeurs : le CCAS de Châteauroux et MALAKOFF HUMANIS.

CCAS CHÂTEAUROUX — malakoff humanis

09. À SUIVRE EN 2025

À noter dans vos agendas :

Notre assemblée générale aura lieu en juin à Châteauroux et en visioconférence (date à confirmer).

Nous lançons nos premiers recrutements sur nos deux territoires, d'un ou une chargé.e de mission. À relayer dans vos réseaux.

Nos activités à venir sur Châteauroux et Abbaretz, nos premiers ateliers « penser son habitat de demain ». Plus d'information sur notre page FaceBook.

07. RETOUR SUR 2024

Notre premier théâtre forum, un événement qui allie à la fois le plaisir du jeu théâtral et la réflexion collective.

LA RÉSIDENCE KŌYŌ ABBARETZ

SOMMAIRE

10 / L'ORIGINE

11 / « PREMIER RÉINVENTER RURAL »

12 / PROJET ARCHITECTURAL

13 / DÉMARCHE BIOCLIMATIQUE

14 / LA SCIC KŌYŌ

15 / GOUVERNANCE

16 / PARTENAIRES FINANCIERS

17 / À SUIVRE EN 2025

10. L'ORIGINE

Plusieurs rencontres importantes **début 2019** vont faire de la Loire-Atlantique le premier terrain d'expérimentation du projet KŌYŌ notamment avec notre architecte, l'atelier Cartouche et notre constructeur bois, l'atelier ISAC.

Une équipe va se créer et va répondre à l'appel à projets « premier réinventer rural »

Se rajoutera à l'équipe, notre bureau d'étude OSEO et notre paysagiste, AGPU.

11. PREMIER RÉINVENTER RURAL

AVANT-PROJET DÉFINITIF

Pour répondre au mieux aux besoins de la collectivité, nous avons été engagés, **début 2021** et pendant plus d'un an, avec la commune d'Abbaretz et la communauté de communes de Nozay dans une série d'ateliers qui visaient à finaliser le projet, aussi bien au niveau programmation (architecture et profil des habitants), montage (véhicule juridique), financement (subventions)...

Ces ateliers sont terminés et les décisions prises ont été votées en avril 2022 en conseil communautaire et en juin 2022 en conseil municipal. Merci à l'atelier Georges pour l'accompagnement.

12. PROJET ARCHITECTURAL

Le rez-de-chaussée, la « maison KŌYŌ »

11. PREMIER RÉINVENTER RURAL

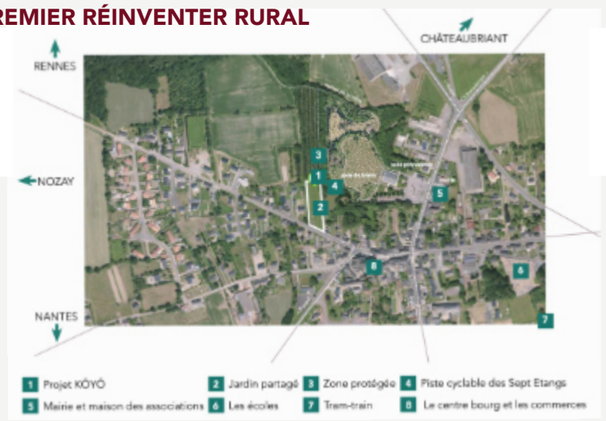

12. PROJET ARCHITECTURAL

À l'étage, les « appartements KŌYŌ »

13. DÉMARCHE BIOCLIMATIQUE

- Économie et sobriété d'usage

Nous visons une construction dont le confort est assuré sans apport d'énergie fossile. L'architecture doit valoriser les apports solaires hivernaux (peu de besoins en chauffage), tout en se protégeant des apports solaires estivaux (absence de climatisation).
L'inclinaison et l'exposition des toitures ont été travaillées pour optimiser les apports solaires et capter une grande quantité d'énergie. La teinte influera aussi sur le confort d'été. Nous travaillons sur l'installation de panneaux photovoltaïques pour des utilisations ciblées (couloirs, espaces partagés…)

11. PREMIER RÉINVENTER RURAL

Sur le modèle des Appels à Projets Urbains Innovants (ImagineAngers, Dessine-moi Toulouse, Réinventer Paris...), le « Premier Réinventer Rural » a été lancé au printemps 2019 pour faire la démonstration qu'une autre vie peut aussi s'inventer au cœur du bocage.

Nous sommes les lauréats de l'appel à projets « Premier Réinventer Rural » de la communauté de communes de Nozay sur le site de la commune d'Abbaretz (44), **mars 2020.**

La commune d'Abbaretz est située à 50 km au nord de Nantes et 80 km au sud de Rennes.

12. PROJET ARCHITECTURAL

La résidence KŌYŌ comprend :

- Au rez-de-chaussée, la « maison KŌYŌ », un habitat groupé, participatif et inclusif pour personnes âgées, 9 logements sociaux avec des espaces partagés ;
- À l'étage, les « appartements KŌYŌ », 5 logements à loyers libres pour un public plus jeune, pour des familles.

Quelques chiffres et précisions :

La superficie totale de la résidence KŌYŌ est de 924 m². La surface plancher pour la « maison KŌYŌ » est de 624 m² (dont 95 m² pour les espaces partagés) et de 300 m² pour les « appartements KŌYŌ ».

Maquette définitive du projet. Permis de construire purgé en **avril 2024**

13. DÉMARCHE BIOCLIMATIQUE

Dans le but de concevoir une architecture assurant un confort en toute saison, à la consommation énergétique la plus réduite possible et dans le respect de l'environnement, nous voulions, avec ce bulletin, vous présenter notre **démarche bioclimatique**.

13. DÉMARCHE BIOCLIMATIQUE

PHASE DE PROGRAMMATION

Nous avons mené des études sur la parcelle afin de mieux appréhender la géographie environnante, le climat, la biodiversité existante, le sol et les risques naturels. Notre programmation prend en considération tous ces aspects pour minimiser l'impact de notre projet.

Nous nous sommes fixés des objectifs précis du point de vue du bilan énergétique global sur la durée de vie du projet, mais également sur la pression environnementale qu'il va générer, et sur le confort et la santé des futurs utilisateurs du bâtiment.

13. DÉMARCHE BIOCLIMATIQUE

PHASE DE CONCEPTION

Nous avons attaché une importance toute particulière aux éléments suivants :

-L'emploi de matériaux à faible impact

Nous avons employé des matériaux à faible impact environnemental, que ce soit pour les matériaux de gros œuvre et de second œuvre. Nous avons décidé d'utiliser le moins possible de béton. Nous privilégions l'emploi de matériaux biosourcés que ce soit en revêtements intérieurs, en matériaux de structure, ou en isolation. Le bois, essence Douglas d'origine française, sera assemblé en atelier chez notre partenaire l'atelier ISAC (25 kms du site).

13. DÉMARCHE BIOCLIMATIQUE

- Confort et santé à l'intérieur de la résidence

Nous souhaitons garantir un confort hygrothermique en toute saison et à toute heure, dans une ambiance saine pour les occupants.

Nous veillerons à la qualité des matériaux employés et à l'absence d'émissions nocives, comme pour les revêtements de sol, la peinture. Nous veillerons également à la gestion du renouvellement indispensable de l'air intérieur pour le maintenir sain, avec une hygrométrie régulière. Il nous reste à affiner les systèmes énergétiques.

13. DÉMARCHE BIOCLIMATIQUE

PHASE DE CONSTRUCTION

(février 2025 – avril 2026)

Nous veillerons à ce que les entreprises proposent des solutions vertueuses pour la gestion du chantier et des déchets.

Notre **attestation re2020** actera notre prise en compte des exigences de performance énergétique et environnementale prévues dans la réglementation à l'achèvement des travaux.

13. DÉMARCHE BIOCLIMATIQUE

PHASE D'EXPLOITATION
(mai 2026...)

La parcelle proposée est connectée à une grande zone sensible qui sert de refuge à la biodiversité (étang, zone boisée). Loin de vouloir dégrader l'aspect du site, nous souhaitons bien au contraire privilégier ses qualités et renforcer l'écosystème déjà en place. La zone humide sera plantée de nouveaux arbres, et agrémentée d'un jardin partagé (composteur, hôtel à insectes...), et quelques zones de détente seront aménagées. Ce travail sera fait en co-construction avec les habitants de la résidence et du quartier.

14. LA SCIC KŌYŌ

UNE ENTREPRISE SOLIDAIRE AVEC UN BUT D'UTILITE SOCIALE

La SCIC KŌYŌ (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) a été créée en **octobre 2022**. Elle assure la maîtrise d'ouvrage et sera propriétaire et gestionnaire de la résidence KŌYŌ. Le statut juridique de la coopérative est une SARL, Société A Responsabilité Limitée.

La SCIC KŌYŌ a l'agrément ESUS (Entreprise Sociale d'Utilité Sociale). Une entreprise solidaire se distingue par son but d'utilité sociale.

14. LA SCIC KŌYŌ

L'intérêt collectif d'utilité sociale de la coopérative se réalise à travers les activités suivantes :
- L'ingénierie de projets et la maîtrise d'ouvrage de nouvelles constructions et de réhabilitations ;
- L'accompagnement des habitants ;
- L'animation et la coordination des lieux de vie collectifs et des espaces partagés en développant le lien social entre habitants et avec le voisinage de proximité ;
- L'accompagnement et le conseil de porteurs de projets d'habitat et de collectivités territoriales et leurs établissements.

15. LA GOUVERNANCE

La SCIC KŌYŌ réunit l'ensemble de nos partenaires techniques (architecte, constructeur bois...) et collectivités (mairie d'Abbaretz...) dans une gouvernance partagée et démocratique. Les futurs habitants viendront rejoindre ce collectif à l'ouverture de la résidence. Cette forme juridique assure à chacun, qu'il soit institution ou individu, une place dans le projet, pour s'impliquer, pour le faire vivre et évoluer.

Fin 2024, la SCIC KŌYŌ comptait19 sociétaires.

15. LA GOUVERNANCE

Une partie de nos partenaires fondateurs, avril 2024.

15. LA GOUVERNANCE

Un grand merci à nos partenaires fondateurs d'avoir cru et soutenu :
- Pierre-Yves BOSSÉ et ses équipes à l'atelier CARTOUCHE (architecture), Michel BROCHU et ses équipes à l'atelier ISAC (constructeur bois) et l'association nationale KŌYŌ par son représentant Serge LACOT, secrétaire de l'association ;
- La commune d'Abbaretz (Jean-Pierre POSSOZ, Simone BURON et Marie-Françoise GICQUEL) et la communauté de communes de Nozay (Maire-Chantal GAUTIER, Magali MONNIER et Aurélien DAVIAUD) ;
- Sans oublier Marylène Briand.

16. PARTENAIRES FINANCIERS

ABBARETZ · Communauté de Communes de Nozay · Loire Atlantique · Crédit Mutuel · Carsat Retraite & Santé au travail Pays de la Loire · cnsa Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie · malakoff humanis · Fondation du Domicile Fonds de dotation de préfiguration · AG2R LA MONDIALE · msa santé famille retraite services · GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité · France Relance · Financé par l'Union européenne

17. À VENIR EN 2025

Nous avons lancé la construction de la résidence KŌYŌ le 8 janvier 2025.

Nous vous invitons à suivre la construction de la résidence sur les réseaux sociaux et notre site Internet.

17. À VENIR EN 2025

Parallèlement à la construction, notre parcours des habitants est lancé. Les personnes intéressées se rencontrent une fois par mois, à Abbaretz. N'hésitez pas à porter la bonne parole et à communiquer nos contacts à vos réseaux.

Également, tout un programme de sensibilisation est prévu. Toutes les informations seront disponibles sur nos réseaux sociaux et site Internet.

LA MAISON KŌYŌ CHÂTEAUROUX

SOMMAIRE

18 / L'ORIGINE

19 / POLYLOGIS SCALIS

20 / PROJET ARCHITECTURAL

21 / NOS PARTENAIRES FINANCIERS

22 / À SUIVRE EN 2025

18. L'ORIGINE

Notre aventure castelroussine commence en **2019** par une rencontre avec l'association HAPPI, HAbitat Participatif Pour l'Indre. Celle-ci nous invite à venir présenter le projet KŌYŌ aux élus de Châteauroux Métropole.

C'est en **septembre 2020** que le projet se précise. Les élus de Châteauroux Métropole nous orientent vers le site de La Rochette et nous mettent en relation avec le bailleur social POLYLOGIS SCALIS qui travaille sur un projet de plusieurs logements sur ce site.

18. L'ORIGINE

Pendant plus d'un an, nous allons travailler avec la direction générale de POLYLOGIS SCALIS essentiellement par visioconférence (période COVID oblige). Nous nous sommes appuyés sur le projet de Loire-Atlantique, déjà bien avancé, pour leur proposer un pré cahier des charges architectural d'un projet KŌYŌ sur le site de La Rochette (position sur le site, nombre et typologie des logements, loyers envisagés…).

Lors de notre première rencontre en présentiel en **janvier 2022**, la direction générale nous présente les plans de la future maison KŌYŌ, fidèle à notre pré cahier des charges. C'est le début de notre partenariat.

19. POLYLOGIS SCALIS

Le projet de Châteauroux est porté par notre partenaire bailleur social SCALIS (Société du Centre pour l'Aménagement, le Logement et l'Immobilier Social), filiale du Groupe Polylogis.

POLYLOGIS SCALIS est maître d'ouvrage du projet. Il reste propriétaire et gestionnaire des logements de la « maison KŌYŌ ».

20. PROJET ARCHITECTURAL

La « maison KŌYŌ », un habitat groupé, participatif et inclusif, comprend 12 logements sociaux en location pour des personnes âgées.

Au rez-de-chausssée, on trouve l'accès principal dédié à la maison KŌYŌ. Un hall d'entrée, puis un couloir, dessert les 3 appartements privatifs T2 et un T3 qui sera aménagé pour les espaces partagés : un rangement, une chambre d'amis, une salle commune avec une cuisine équipée et un salon).

20. PROJET ARCHITECTURAL

Un ascenseur dessert les trois autres étages où l'on retrouve la même configuration : 3 appartements privatifs T2, un espace de rangement et un salon d'étage.

Quelques chiffres et précisions :
La surface plancher « maison KŌYŌ » est de 894 m² (dont 125 m² pour les espaces partagés).

20. PROJET ARCHITECTURAL

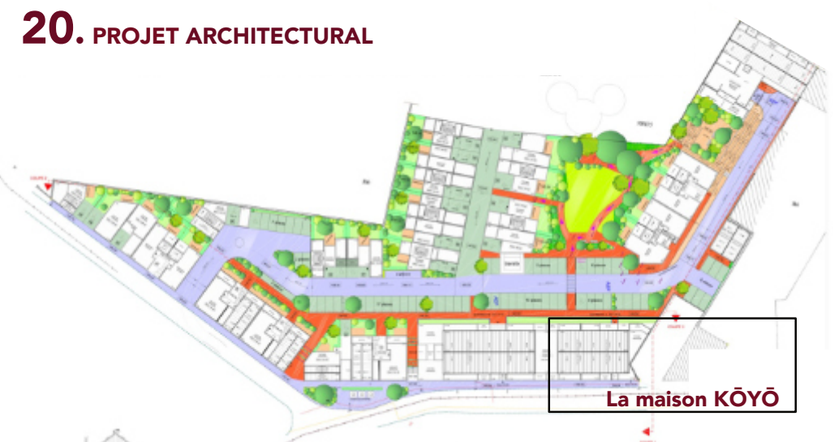

20. PROJET ARCHITECTURAL

20. PROJET ARCHITECTURAL

Chaque appartement est totalement autonome.

20. PROJET ARCHITECTURAL

La maison KŌYŌ donne directement sur un espace extérieur qui sera aménagé, par les habitants, un jardin partagé.

20. PROJET ARCHITECTURAL

La « maison KŌYŌ » est intégrée à un espace plus large de 101 logements.

20. PROJET ARCHITECTURAL

Les 12 logements sont très similaires en taille (+/- 54 m^2) et agencement. Ils doivent garantir une autonomie et intimité aux locataires.

Ils disposent :
- d'une chambre spacieuse avec placard ;
- d'une salle d'eau avec une douche et un WC ;
- d'un cellier, rangement ;
- d'un séjour avec cuisine.

Chaque logement dispose d'un balcon privatif.

21. PARTENAIRES FINANCIERS

La surface des espaces partagés est un élément important dans le projet KŌYŌ, dans le développement des liens sociaux et dans la déclinaison du projet de vie sociale et partagée.

Nos recherches de subventions commencent à porter leurs fruits. Notre demande de subvention d'investissement, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt CNSA « Soutien à l'investissement – Habitat inclusif » 2023, a été acceptée.

cnsa
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

INDRE

21. PARTENAIRES FINANCIERS

Ce financement porte sur le soutien à l'investissement apporté par le Département de l'Indre pour la réalisation des travaux de construction et d'adaptation de notre projet à Châteauroux.

Financé par

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

Ō

22. À SUIVRE EN 2025

Notre partenaire POLYLOGIS SCALIS devrait commencer les travaux courant deuxième semestre.

Nous vous invitons à suivre la construction de la maison KŌYŌ sur les réseaux sociaux et notre site Internet.

Également, nous allons lancer officiellement notre parcours des futurs habitants au printemps 2025.

Plus d'information à venir sur notre site Internet www.koyo-asso.fr.

NOUS SOUTENIR

25. L'ASSOCIATION KŌYŌ

Nous avons besoin de vous et de vos relais.

Pourquoi adhérer à l'association KŌYŌ ? Quelques bonnes raisons de nous rejoindre !

- Nos missions vous tiennent à cœur et vous partagez nos valeurs ;
- Vous souhaitez mieux comprendre le fonctionnement de notre association ;
- Être régulièrement informé de nos actions, de nos projets...

Vous trouverez plus d'information sur notre site Internet www.koyo-asso.fr.

25. L'ASSOCIATION KŌYŌ

23. POURQUOI KŌYŌ ?

KŌYŌ désigne le changement de couleur des feuilles en automne.

La beauté des couleurs dont se parent les arbres à l'automne est éphémère et les Japonais en ont fait une fête de la contemplation du temps qui passe.

Le Japon tire de ce phénomène naturel une attitude toute particulière, un moment de contemplation car le rougeoiement des feuilles, KŌYŌ, rappelle que la vie est éphémère.

24. L'ESPRIT KŌYŌ

L'esprit KŌYŌ, c'est de prendre conscience de son vieillissement. C'est vouloir prendre en main cette nouvelle partie de sa vie et en être l'acteur.

C'est cette volonté de garder sa liberté de décider, de faire et d'agir. D'être maître de ses décisions et actes jusqu'au bout. D'accepter de vivre ensemble, tout en préservant son indépendance et autonomie. D'accepter de partager les bons et mauvais moments, dans la solidarité, l'entraide et la bienveillance.

26. LA SCIC KŌYŌ

SOUSCRIRE AU CAPITAL

Vous pouvez souscrire au capital de la SCIC KŌYŌ en rejoignant l'un de nos 7 collèges.

Les conditions de l'investissement :
- La capital de la société est variable ;
- La valeur de la part est de 20€ ;
- La souscription minimale dépend de votre collège (de 20€ à 2 000€) ;
- La part sociale ne donne pas lieu au versement de dividende ;
- Le remboursement des parts sociales peut se faire sur demande dans le respect des conditions légales et statutaires de remboursement.

KŌ YŌ

www.koyo-asso.fr